

Atelier expérimentaux : Visibilité et reconnaissance de la ressource, des technique et des métiers de l'eau

Communication 1 : le concept de visibilité à travers l'analyse des relations objets/sujets, le cas des dispositifs de gestion des eaux pluviales urbaines

Exposant : Ah-leung Sébastien

Introduction

Dans le cadre de cet exposé, je vous propose de réfléchir le concept de visibilité à travers une approche technique de l'urbain. En effet, mes travaux de recherche portent globalement sur les interactions entre des types de dispositifs particuliers mi artificiel, mi naturel que l'on peut appeler objet de nature et les publics qui y sont confrontés. Je vais donc tenter de montrer comment le concept de visibilité peut interroger mes objets de recherche.

Cet exposé se déroulera en 3 temps :

Tout d'abord, je reviendrai sur l'approche par les dispositifs techniques et sur une définition des objets de nature

Ensuite, je tenterai de définir ce que j'entends par « visibilité »

Enfin, je rendrai compte de quelques applications possibles de ce concept à travers un exemple.

L'approche de l'urbain par les techniques

D'une manière générale, la plupart des travaux de l'équipe EVS ITUS, envisagent la ville et les processus d'urbanisation à partir des objets et dispositifs techniques qui constitue les environnements urbains et rendent la vie possible dans ces environnements. Ces dispositifs (par exemple, feu de signalisation, trottoirs, voiture, espaces publics) sont à la fois techniques, spatiaux et urbains :

- Ils sont techniques parce qu'ils résultent de techniques de fabrication mais aussi parce que leurs usages nécessite des apprentissages
- Ils sont spatiaux dans le sens ou ils occupent l'espace et qu'ils se déploient dans la ville
- Ils sont urbains dans le sens ou ils permettent à la ville d'exister et à nous d'y vivre

Parmi l'ensemble de ces dispositifs, cet exposé s'intéresse ici aux espaces publics urbains et aux dispositifs de gestion des eaux urbaines et en particulier aux techniques alternatives d'assainissement. Ces dernières qui se sont développées en contrepoint du réseau à partir des années 70, visaient à répondre à un accroissement de l'imperméabilisation des sols et à la saturation du réseau d'assainissement. Ces techniques, qui constituent donc une alternative au tout tuyau, participent donc depuis quelques années à la réhabilitation de l'eau « visible » en ville. Ces techniques se matérialisent à travers des bassins de stockage ou d'infiltration (paysagés ou non), des noues, des filtres plantés de roseaux, des toitures végétalisées.

C'est cet ensemble de dispositifs que l'on nomme objet de nature.

Les objets de nature

Qu'est ce que sont plus précisément ces « objets de nature » ?

Ce sont donc des dispositifs qui ont la particularité d'intégrer des éléments dit naturels dans leur fonctionnement, généralement des éléments vivants (flore) ou simplement des matériaux naturels (naturels dans le sens non transformés).

En général, toute fabrication consiste à systématiser et optimiser des processus naturels, à imiter la nature ou à lui faire faire ce qu'elle ne fait pas de manière systématique. Dans le cas des objets de nature, il s'agit le plus souvent d'imiter les processus biologiques en vue de finalités opérationnelles (par exemple l'épuration). Ces objets ont donc la particularité d'avoir un développement autonome (croissance, cycle de vie) mais cadré dans le but de rendre un service.

C'est de cette configuration intégrant des composants synthétiques (géotextiles, etc) et des entités biologiques (micro organismes, plantes, etc.) que provient l'appellation « objet de nature ».

Bien entendu, cette catégorie comprend des objets plus ou moins sophistiqués et peut regrouper un grand nombre de dispositifs relevant d'écotechnologies.

Le concept de visibilité

Le concept de visibilité est un terme utilisé depuis bien longtemps dans les recherches en SHS. Martin Jay signale d'ailleurs l'importante place qu'à ce concept dans la philosophie sociale française.

Les définitions de la visibilité varient pas mal selon les auteurs, j'ai donc choisis de retenir pour cet exposé, la définition de Voirol qui la définit comme l'ensemble des opérations pratiques menées par les acteurs pour signifier ce qu'ils font aux yeux d'autrui. Cette définition compléter par les apports de Garfinkel qui aborde la visibilité par l'angle des dynamiques génératrices d'un ordre social permettant aux acteurs de se coordonner mutuellement me semblait fortement intéressant dans l'optique d'une analyse des comportements des publics au sein des objets de nature.

En effet, les objets de nature constituent bien souvent des espaces publics relativement nouveaux physiquement limité et dans lesquels se croisent un certain nombre de personnes. Pouvoir interagir dans cet espace et se coordonner mutuellement nécessite une capacité de percevoir l'action d'autrui et d'ajuster ces actes en conséquence. Autrement dit, en reprenant les termes de Macbeth, la coordination dans les lieux publics, se fait par la production permanente d'un champ de visibilité procédant d'un coup d'œil. L'espace public se présente donc comme un champs d'action ou la visibilité devient la condition sine qua non de la coordination des publics.

Outre la coordination entre les publics, le concept de visibilité peut aussi s'appliquer aux objets notamment par l'intermédiaire du concept d'affordance proposé par Gibson. En effet, lorsqu'un dispositif est posé dans l'espace public, les interactions qu'il peut avoir ou les « affordances » (capacité à suggérer sa propre utilisation) aux publics peut dépendre également de sa visibilité. Par exemple, un objet peu visible pour des raisons de positionnements ou d'ergonomie etc. ne suscitera pas d'affordance et ne sera pas pris en compte dans la coordination générale des activités de l'espace public.

Par rapport à cette définition, on peut donc se demander quels sont les moyens mis en place par les publics pour être visible ? Quelle visibilité pour les objets, pour quels effets ? Comment les acteurs organisent les objets pour qu'ils fassent sens ? Cette coordination est-elle effective dans les espaces publics de nature ?

Méthodologie d'enquête

Afin de répondre aux questions autour des relations publics-objets de nature. J'ai pu réaliser dans le cadre du projet SEGTEUP (projet de recherche associé) à ma thèse, un dispositif d'enquête basé sur l'observation in situ des pratiques suscitées par les objets de nature.

Ce dispositif d'observation s'appuie sur des relevés topographiques et photographiques des lieux

Les observations sont réalisées à différents moments de la journée, de la semaine, de l'année à partir d'une grille d'observation. Il s'agit de relever les comportements individuels et collectifs suscitées par les objets de nature et d'en déduire les pratiques et usages de ces objets ainsi que les publics qui se constituent autour de ces objets.

Bien qu'initialement monté pour une analyse des pratiques autour des objets de nature, les premiers résultats de ces enquêtes permettent d'apporter quelques éléments de réflexion sur le concept de visibilité

Exemple d'application sur le parc Jacob Kaplan

Sur le parc Kaplan, nous pouvons remarquer un nombre important de pratiques menées de manière simultanée par différents types de public. Ces pratiques qui peuvent être entre autres sportives (Jouer au ballon, faire du vélo, etc.), sociales (se rencontrer, discuter, etc.) ou encore ludiques (jeter des cailloux, arracher les plantes, etc.). Parmi l'ensemble de ces pratiques, certaines peuvent être suggérées par les objets techniques. Par exemple, la pelouse du parc suggère/afforde en été, des pratique de bronzage ou de détente. Cependant, d'autres pratiques que l'on trouve dans le parc ne sont pas forcément imputables à l'affordance provoquée par les objets mais plutôt à une dynamique sociale découlant de la visibilité : par exemple, lorsque les enfants se mettent à grimper sur les gabions, cela est rendu possible parce que le dispositif le permet mais cette pratique est surtout effectuée par mimétisme : les enfants effectuent bien souvent cela parce qu'ils ont vu d'autres individus le faire. En effet, n'étant pas encore dotés complètement du matériel réflexif permettant de saisir soi-même les actions permises dans un espace et celles interdites, ils se réfèrent à leurs parents et/ou aux gens environnant et calquent leurs pratiques. Dans ce cas précis la visibilité permet de compléter la compréhension des pratiques présentes au sein du parc Jacob Kaplan.

Conclusion :

Le concept de visibilité, peut m'apporter un éclaircissement sur les comportements des publics au sein objets de nature en qualifiant les mécanismes relationnels existant non pas seulement entre les publics et les objets mais aussi entre les publics eux même dans un environnement composé d'objets. A travers cet exposé, nous avons abordé beaucoup orienté nos propos sur le public et les objets de nature. Or, derrière ces dispositifs techniques mis en place dans les villes, se cachent un certain nombre d'acteurs pas forcément visible qui œuvrent pour mettre en place ces dispositifs. Il semble

donc intéressant au delà de la question de la visibilité de réfléchir à la fois sur son pendant, l'invisibilité, mais aussi sur ces fabricants qui participent également à l'existence de l'urbain.